



Note de présentation synthétique du Budget primitif du CCAS 2026

L'article L.1612-35 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note de présentation brève et synthétique du budget primitif 2026 sera disponible sur le site internet de la ville.

Le Budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Budget principal 2026

Grands chiffres de l'équilibre budgétaire 2026 :

60289.17 € en fonctionnement et **21922.37 €** en investissement.

Pour rappel, en 2025, l'équilibre du BP était de :

87481.65 € en fonctionnement et, **11581.05 €** en investissement.

Les grandes orientations budgétaires pour 2026 sont les suivantes :

❖ BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Le budget du CCAS devra répondre à la double exigence d'efficacité et de rationalité budgétaire, tout en dégagant les moyens nécessaires pour répondre à la demande sociale.

L'application du règlement intérieur qui précise les conditions d'attribution des aides sociales facultatives, permet de tendre vers une équité de traitement des demandes et renforcer les relations avec les partenaires sociaux institutionnels en répondant à un souci constant d'efficacité.

Les difficultés sociales et budgétaires rencontrées par une partie croissante de la population génèrent des demandes supplémentaires. Il conviendra donc de rester attentif à cette évolution et d'anticiper une augmentation des dépenses.

Par ailleurs, la convention n° DAUT-2024-462 conclue avec le département relatif à

l'inclusivité de la Maison en partage, permet l'obtention d'une subvention de 60 000 €, intégralement dédiée à cette activité et versée à l'association Calade

○ **Dépenses de fonctionnement :**

Afin d'intégrer parfaitement les objectifs de la CTG Vaunage, des actions sur la parentalité vont être mises en place.

Chapitre 11 :

Par rapport à 2025, une stagnation des dépenses de ce chapitre est prévue suite aux raisons évoquées précédemment.

La valeur des contrats de prestation s'élèvera à environ 5000 €.

Les dépenses des fêtes et cérémonies vont augmenter car les dépenses en direction des personnes de + de 70 ans vont s'élever aux alentours de 24 000 € au lieu de 4000 € précédemment. Il en est de même pour les concours divers qui passent de 4200 € à 500 €.

Chapitre 65 :

La somme allouée aux aides sociales facultatives tient compte du contexte social. Elles augmentent de manière significative ainsi que les subventions aux autres personnes de droit privé.

○ **Recettes de fonctionnement**

Chapitre 74 :

La subvention municipale de 60 000 € vient abonder les recettes ; Elle constitue la recette de fonctionnement majeure et est adaptée au vu des dépenses de fonctionnement de l'année écoulée et de la situation économique et sociale en général.

F	FONCTIONNEMENT	
D	DEPENSE	60289,17
011	Charges à caractère général	44608,54
60623	Alimentation	3000
60632	Fournitures de petit équipement	1500
6064	Fournitures administratives	1000
6068	Autres matières et fournitures	500
611	Contrats de prestations de services	5000
615221	Bâtiments publics	2000
6156	Maintenance	1600
6161	Multirisques	450
6232	Fêtes et cérémonies	24908,54
6236	Catalogues et imprimés et publications	150
6238	Divers	300
6281	Concours divers (cotisations)	4200
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1930,63
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations inco	1930,63
65	Autres charges de gestion courante	13750
65134	Aides	6500
65748	Autres personnes de droit privé	5950
65888	Autres	1300

❖ BUDGET D'INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement

L'aménagement des locaux du CCAS, de la maison en partage, et des locaux de la distribution alimentaire entraîneront une dépense d'aménagement. Des achats de matériels informatique et bureautique seront également nécessaires. Les autres dépenses correspondent à d'éventuelles dépenses imprévues.

Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement proviendront d'un virement de la section de fonctionnement (BP 2026) et du report de l'excédent de fonctionnement 2025.

I	INVESTISSEMENT	
D	DEPENSE	21922,37
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	289,17
13918	Autres	289,17
21	Immobilisations corporelles	21633,2
21351	Bâtiments publics	20000
2188	Autres	1633,2
R	RECETTE	21922,37
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	9687,91
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	9687,91
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1930,63
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, logiciels	22
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1908,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	10303,83
10222	FCTVA	220
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	10083,83